

Communiqué de presse

Racine conseille Ara Europe dans le cadre de l'acquisition de trois plateformes logistiques

Paris, le 9 novembre 2023 – Racine a conseillé ARA Europe dans le cadre de l'acquisition de trois plateformes logistiques d'une surface de 35 000 mètres carrés. Cette opération de grande ampleur permettra à ARA Europe de renforcer le développement de son activité en France.

ARA Europe est une société d'investissement, cotée à la Bourse de Londres, spécialisée dans la gestion d'actifs immobiliers. Depuis sa fondation en 1996, ARA Europe a développé un portefeuille diversifié (bureaux, résidentiel et logistique), pour un montant total de transactions supérieur à 14 milliards d'euros. Acteur à forte ambition internationale, ARA Europe possède 800 000 mètres carrés au Royaume-Uni, en Allemagne, en Espagne, en Irlande et en France. En France, ARA Europe possède 12 actifs représentant plus de 250 000 mètres carrés.

L'opération porte sur trois entrepôts logistiques basés dans les Yvelines (Epône) et le Vaucluse (Avignon, Cavaillon) d'une surface totale de 35 000 mètres carrés. Acquis *via* le fonds discrétionnaire value-added ARA Europe Active Real Estate Fund V, ils permettront à l'entreprise de consolider son implantation en France, avec des actifs bénéficiant de tendances structurelles positives, comme l'essor du e-commerce, le manque de bâtiments neufs et la hausse des valeurs locatives. Cette acquisition porte la valeur totale des actifs bruts engagés par ARA Europe Active Real Estate Fund V dans le secteur industriel et logistique au Royaume-Uni, en France et en Irlande, à 150 millions d'euros. ARA Europe entend procéder à une série de rénovations et d'extensions pour faire croître la valeur du bien.

Racine avait déjà accompagné ARA Europe en matière fiscale à travers plusieurs transactions similaires, dont la dernière, en juillet 2022, portait sur l'acquisition d'un portefeuille logistique de cinq actifs, soit une surface totale de 40 000 mètres carrés pour le compte du fonds Active Real Estate IV. Cette acquisition s'inscrivait déjà dans le renforcement de l'empreinte continentale d'ARA Europe.

Racine a accompagné ARA Europe sur l'ensemble des aspects fiscaux de l'opération avec une équipe constituée de Fabrice Rymarz (Associé), Quentin Cournot (Counsel) et Romain Taugourdeau (Avocat).

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit près de 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles. RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux. Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients. RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques. Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution. RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.

Contact presse

Luca Pozzo

luca.pozzo@vae-solis.com

+33 6 62 73 54 50